Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 051-215102435-20260617-2026_38-DE

COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 17 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le douze juin 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, ASLOUDJ Zohra, CHIMIACK Pascale, LOUIS Christine, MARET Sophie, MARET Valérie, CHARREAU Estelle, et COURVOISIER Audrey et Messieurs LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, MORI Thierry, GONZALEZ Emmanuel, BROUSSE Yann et CRAVERO Ugo.

Absents excusés :	GADBOIS Catherine	pouvoir donné à ASLOUDJ Zohra
	CHARDON Amélie	pouvoir donné à CHARREAU Estelle
	TROLIO Michel	pouvoir donné à ROYNEL Patrick
	RAT Jérôme	pouvoir donné à CHIMIACK Pascale
	FAUCHER Pierre	pouvoir donné à LEFORT Patrick

Secrétaire de séance : Madame Estelle CHARREAU

PRET A MOYEN TERME

Madame le Maire donne connaissance, aux Membres présents, du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir : La réhabilitation d'un bâtiment sur 2 niveaux sis 53 rue du Général Leclerc.

Il expose que ce projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont il soumet le mémoire justificatif et dont le devis s'élève à 433 252.96 € T.T.C auxquels s'ajoute les frais d'architecte et les missions de contrôle technique et de coordination.

Les Membres présents, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après un échange de vues :

1° - Prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,

2° - Déterminent, comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du Devis :	433 252.96 €
Architecte :	38 992.77 €
Missions de contrôle et de coordination	11 515.20 €
Subvention (Fonds verts)	83 702.00 €

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 051-215102435-20260617-2026_38-DE

Emprunt court terme CANE :	150 000.00 €
Autofinancement	58.93 €
Emprunt sollicité au CANE :	
PRET MOYEN TERME	250 000.00 €

et décident de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Libergier, l'attribution d'un Prêt moyen terme de 250 000 Euros, au taux fixe en vigueur à la signature du contrat et dont le remboursement s'effectuera en dix années à partir du 01/07/2026 par périodicités mensuelles

Frais de dossier : gratuit

3° - Ouvrent au budget de l'exercice courant, les crédits et les débits correspondants,

4° - Prennent l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

5° - Autorisent la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Madame FELICETTI Annick, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

La délibération est approuvée par à l'unanimité.

Le Maire,
Annick FELICETTI

MAIRIE DE FRIGNICOURT (Marne)